

AR Prefecture

047-214702219-20250909-S602DEL2025-DE
Reçu le 11/09/2025



AT PL

2025/001

COMMUNE DE REAUP-LISSE

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 01 JUILLET 2025
S5-2025**

NOMBRE DE MEMBRES

En Exercice : 13
Présents : 8
Absents : 4
Procuration : 1

Pour : 9
Contre :
Abstention :

Le mardi premier juillet deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REAUP-LISSE, dûment convoqué le 24/06/2025, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie de REAUP-LISSE en séance ordinaire sous la présidence de Pascal LEGENDRE, Maire de la commune de REAUP-LISSE.

Présents : LEGENDRE Pascal, LALANNE Alain, EGLOFF Serge, PERRIN Nadine, BARRAULT Kevin, ROMA Michel, POURTIER Florence, TARRIT Martine

Représenté : OGIER Christine donne pouvoir à LALANNE Alain

Absents : CAUMARTIN Dominique, DOUMERGUE Aurore, MIKALEF Virginie, ZAMPIERRI Marc

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

S5-01DEL2025

1/ DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un ou une de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,**

- Décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée
- Désigne Martine TARRIT secrétaire de séance

9 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

AR Prefecture

047-214702219-20250909-S602DEL2025-DE
Reçu le 11/09/2025



HT PL

COMMUNE DE REAUP-LISSE

2025/002

S5-02DEL2025

2/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2025

Mr le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 27/05/2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,**

**9 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

S5-03DEL2025

**3/ FACTURE TRAVAUX LAGARDE T.P SARL RACCORDEMENT RESEAU E.U ET
TECHNIQUE DES FUTURS LOTS A BATIR « ROUTE HOUGAILLARD »**

Mr le Maire, présente le devis concernant les travaux de raccordement au réseau e.u et technique des futurs lots à bâtir « Route Hougaillard » ; pour la somme de 12916.80 TTC euros ; prise en charge par la mairie et à inscrire au budget de la commune ; ces travaux desserviront les terrains à proximité de la résidence sénior.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Considérant l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,**

► **Décide** d'approuver le paiement de la facture et donne pouvoir au Maire.

**9 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

AR Prefecture

047-214702219-20250909-S602DEL2025-DE
Reçu le 11/09/2025



RT PL

2025/003

COMMUNE DE REAUP-LISSE

S5-04DEL2025

4/ DELIBERATION EN PREVISION DE LA POSE D'UN POTEAU INCENDIE AU NIVEAU DE LA « PAPERIE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2213-32,

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatifs à la responsabilité du Maire dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur la commune,

Vu la loi n°2023-580 du 10 juillet qui a pour objet de renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification du risque incendie de forêt en raison du changement climatique ;

Les poteaux et bornes incendie, communément appelés « hydrants », font partie des dispositifs de lutte contre les incendies qui relèvent des pouvoirs de police administrative du Maire.

La réglementation lui impose de veiller à la disponibilité de ce type d'équipements sur le territoire de la commune,

Monsieur le Maire envisage, au cours de l'année 2026, la pose d'un poteau incendie au niveau de la « papèterie »,

LE CONSEIL MUNICIPAL
Considérant l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- ▶ **Approuve** le principe de mise en place d'un poteau incendie à la « Papèterie »
- ▶ **Autorise** Monsieur le Maire à entamer les démarches nécessaires pour la recherche de foncier
- ▶ **Autorise** Monsieur le Maire à faire établir un devis pour la mise en place d'un poteau incendie à la « Papèterie »
- ▶ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette installation

9 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

AR Prefecture

047-214702219-20250909-S602DEL2025-DE
Reçu le 11/09/2025



PT PL

COMMUNE DE REAUP-LISSE

2025/004

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 19h17.

Les délibérations présent ce jour, portent les numéros suivants :

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations	Objet	Approuvée/Rejetée/Reportée
N°S5-01DEL2025 examinée le 01/07/2025	DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE	Approuvée
N°S5-02DEL2025 examinée le 01/07/2025	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2025	Approuvée
N°S5-03DEL2025 examinée le 01/07/2025	FACTURE TRAVAUX LAGARDE TP SARL RACCORDEMENT RESEAU E.U ET TECHNIQUE DES FUTURS LOTS A BATIR « ROUTE HOUGAILLARD »	Approuvée
N°S5-04DEL2025 examinée le 01/07/2025	DELIBERATION EN PREVISION DE LA POSE D'UN POTEAU INCENDIE AU NIVEAU DE LA « PAPETERIE »	Approuvée

Le Maire,
LEGENDRE Pascal

Le secrétaire de séance,
TARRIT Martine

